



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère d'État

Le Ministre aux Relations avec le Parlement

Madame la Présidente
du Conseil d'État
Luxembourg

Luxembourg, le 10 mars 2020

Personne en charge du dossier:
Jean-Luc Schleich
☎ 247 - 82954

SCL : L 5630 - 272 / ak
V/réf. 53.493
Doc. parl. 7470

Objet : Projet de loi portant modification de la loi du 2 septembre 2011 portant réorganisation de la Chambre des Métiers et modifiant la loi du 26 octobre 2010 portant réorganisation de la Chambre de Commerce.

Madame la Présidente,

À la demande du Ministre de l'Économie, j'ai l'honneur de vous faire parvenir en annexe l'avis complémentaire de la Chambre de commerce portant sur les amendements parlementaires du 5 février 2020 relatifs au projet de loi sous rubrique.

Veillez agréer, Madame la Présidente, l'assurance de ma haute considération.

Pour le Ministre aux Relations
avec le Parlement

Jean-Luc Schleich
Gestionnaire dirigeant